

CHEF DE DIVISION – DÉVELOPPEMENT INFRASTRUCTURES

1 POSTE CADRE
À TEMPS COMPLET

DIRECTION DU GÉNIE



Brossard est en pleine effervescence et foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité hors du commun. Pour poursuivre notre développement économique, communautaire, culturel et environnemental, et offrir une qualité de services aux citoyens, nous avons besoin de candidats de choix, comme vous, afin de combler notre équipe grandissante. **Aidez-nous à façonner le Brossard de demain!**

MANDAT

Sous la responsabilité du Chef de service génie, le Chef de division - Développement Infrastructures est responsable de la préparation des ententes relatives aux travaux municipaux (REG 197) nécessaires à la réalisation des projets de développement de promoteurs immobilier sur le territoire. Également, il doit assurer que les infrastructures cédées à la Ville selon les termes de l'entente négociée soient conformes aux standards de la Ville tant au niveau de la conception des ouvrages que de l'exécution des travaux de construction. Il est responsable de l'équipe qui assurera le suivi terrain et fera l'ensemble des tâches requises dans le but de s'assurer que les actifs cédés à la Ville soit en tout point conformes aux termes de l'Entente.

PRINCIPALES TÂCHES

- Est responsable de l'ensemble du processus en lien à la production des Ententes relative aux travaux municipaux pour divers projets promoteurs. Le processus inclut notamment la préparation de l'entente, son suivi administratif, la réalisation et l'approbation des travaux d'infrastructures municipales et finalement la cession de ces infrastructures à la Ville;
- En coordination avec les autres directions de la Ville, établis et rédige et négocie les Ententes relatives aux travaux municipaux avec les promoteurs immobiliers. Assure le suivi et prépare les documents administratifs requis en vue de l'approbation des Ententes par le conseil de Ville;
- Assure le suivi avec les promoteurs en vue d'assurer le bon déroulement des travaux convenus dans l'Entente et travaille en étroite collaboration avec la direction de l'urbanisme;
- Analyse, évalue, vérifie les plans et devis des projets qui sont présentés par les firmes professionnelles de consultant; S'assure de la conformité des concepts, plans et devis selon les critères et exigences de la Ville;



CE QUE NOUS OFFRONS

- La possibilité de travailler dans une équipe dynamique dans une Ville en pleine expansion
- La possibilité de participer à des projets transformationnels passionnants
- Avoir une carrière au service des citoyens
- La possibilité de faire progresser votre carrière
- Un poste permanent
- Une rémunération et des avantages concurrentiels, dont la participation à un régime de retraite à prestations déterminées et l'accès à un programme d'assurances collectives complet
- Un salaire annuel de 100 763\$ à 125 869\$ selon l'expérience
- Un mode de travail hybride

- Prépare et rédige les appels d'offres de services professionnels et évalue l'estimation des coûts;
- Assure la gestion des contrats lors de la réalisation des travaux en conformité avec le protocole d'entente, effectue les suivis budgétaires, de l'échéancier et s'assure de la qualité des ouvrages. Négocie avec les entrepreneurs les ordres de changements, vérifie et contrôle les autorisations de paiements progressives et finales des travaux en vue de la recommandation des paiements aux entrepreneurs. Dirige l'inspection provisoire et finale et rédige les rapports requis;
- Réponds aux demandes des citoyens, des promoteurs et des constructeurs concernant tous travaux liés aux projets de développement;
- Assure la correction de l'ensemble des déficiences des travaux municipaux prévus d'être cédés à la Ville;
- Assure le suivi des lettres de garantie bancaire du promoteur protégeant ainsi la Ville en cas de défaut du promoteur;
- Une fois les travaux complétés, faire le lien avec la Direction du greffe et produire les documents légaux requis en vue de la cession des infrastructures municipales à la Ville, le tout selon les termes de l'Entente négociée;
- Prépare des rapports d'expertise, des études de faisabilité et effectue la répartition des coûts des infrastructures pour la taxation; Supervision et validation des études et rapports préparés par sa division;
- Assure la gestion des ressources humaines sous sa supervision conformément aux politiques, aux normes, aux procédures et à la convention collective en vigueur; voit à la formation, à l'évaluation et au développement des employés sous sa responsabilité;
- Contribue aux décisions importantes relatives à la planification stratégique des projets pour l'ensemble de la Ville et de l'établissement des orientations et des objectifs généraux de la division développement;
- Prépare, en concertation avec les autres directions de la Ville, le programme triennal d'immobilisations pour les projets relevant de sa division;
- Prépare les estimés budgétaires nécessaires aux opérations de sa division et les soumet à son supérieur en vue de la préparation du budget global de la direction; veille à l'administration et au suivi des budgets relatifs à sa division;
- Assure le recrutement et la gestion des ressources humaines sous sa supervision conformément aux politiques, aux normes, aux procédures et à la convention collective en vigueur.

VILLE DE BROSSARD

Direction des ressources humaines

2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5

brossard.ca

 **brossard**

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Baccalauréat en génie civil;
- Posséder plus de cinq (5) années d'expérience pertinentes à la fonction;
- Être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Connaissance des normes : MTQ, Guide de conception des eaux pluviales et du manuel de calcul des ouvrages de gestion des eaux pluviales, BNQ 1809-300 – Travaux de construction-clauses techniques générales-conduites d'eau potable et d'égout;
- Connaissance pratique de la bureautique ainsi que des logiciels inhérents à l'exécution de ses fonctions;
- Bonne connaissance de la langue française;
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise;
- Aptitude pour le travail d'équipe;
- Habileté d'organisation et de planification;
- Posséder du leadership et savoir mobiliser;
- Aptitudes en communication;
- Habileté pour la gestion des ressources humaines et financières.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées pour le **poste EXT-2022-29 Chef de division – Développement infrastructures** à la Direction du génie sont priées de poser leur candidature **au plus tard le 10 avril 2022** en cliquant sur le lien suivant :

www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-brossard.hPzkJe/chef-de-division-developpement-infrastructures/9986524

VILLE DE BROSSARD

Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5

brossard.ca

 **brossard**